

Association Départementale pour le Développement de l'Emploi
Agricole et Rural de la Loire



Rapport d'activités 2024

Table des matières

Vie de l'asso	1
Administrateurs et administratrices	1
Salariées	2
Réunions locales	3
Travail en réseau	4
L'ARDEAR, l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rurale	4
Une gouvernance partagée à l'échelle régionale.....	4
Les Cercles : décider des orientations et des chantiers pour les missions des ADDEAR.....	4
Les Rouages : un travail de fond pour le bon fonctionnement du Moulin.....	4
L'inter-rouage : mettre du liant	5
Le Moulin : le lieu de rencontre des rouages et des cercles.....	5
L'ARDEAR, une structure qui nous permet de capter de nombreux financements	5
L'ARDEAR, une structure qui nous permet de mutualiser, de monter en compétences, d'échanger nos pratiques et d'être plus forts et fortes ensemble.	6
La FADEAR, Fédération des Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural (National)	6
La confédération paysanne de la Loire	7
Liens avec l'enseignement agricole	7
Campus Agronova.....	7
Campus de Montravel	7
Maison Familiale Rurale de St Laurent de Chamousset	7
Les associations partenaires	8
Le Tiers-Lieu du Treuil	8
Communication	8

Les mini-sites locaux sur le site national de la FADEAR.....	8
La lettre d'informations	8
La page Facebook	8
Cercle communication de l'ARDEAR.....	8
Installation paysanne	9
Les outils pour accompagner à l'installation en agriculture paysanne	9
Accueil des porteurs et porteuses de projet.....	9
Parcours paysan	9
Formations	10
Actions collectives	10
Accompagnement personnalisé.....	11
Stages	12
Le test agricole	12
Transmission des fermes	14
Une activité qui retrouve du dynamisme en 2024.....	14
Podcast « Transmettre c'est l'affaire de toutes et tous ».....	15
La mesure 103 « Transmettre mon savoir-faire agricole »	15
Installation – transmission	17
Partenariats territoriaux.....	17
Monts du Pilat (CCMP)	17
Monts du Lyonnais (CCMDL).....	17
Saint-Étienne Métropole (SEM)	17
Loire Forez Agglomération (LFA).....	17
Roannais Agglomération.....	18
SMAELT	18
SIMA Coise.....	18
Roannaise de l'Eau.....	18
Parc Naturel Régional du Pilat.....	18
Partenariats avec les organismes acteurs de l'installation- transmission	19
Agriculture paysanne	20
Organisation de formations techniques.....	20
Journée technique sur la LiFoFer.....	21
La préservation de la Belle Bleue	21
L'abattage à la ferme	22
Le collectif, un levier pour accompagner les fermes en difficultés	22
Actions Égalité et Genre	24
Les Tracteuses.....	24

Historique et vie du groupe	24
Le Copil.....	24
Évènements et formations	25
Diagnostic et suite	25
Groupes de travail	25
ARDEAR	25
RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles).....	25
Charte sur l'égalité entre les genres	26
Projet Genre 2025	26
De ferme en ferme® dans la Loire et le Rhône.....	27

Vie de l'asso

Administrateurs et administratrices



L'ADDEAR 42 compte cinq membres du Bureau, en co-présidence :

- Michel Barou, éleveur de vaches laitières et allaitantes à Chalmazel
- Anne Déplaude, viticultrice et vigneronne à Tartaras
- Blandine Drevet, éleveuse de brebis et production de fromages à St-Genest-Malifaux
- Guillaume Vialette, éleveur de vaches et chèvres laitières, production de fromage à Sauvain
- Tatiana Viot, maraîchère à Périgneux

Et six autres membres au Conseil d'Administration :

- André Bouchut, paysan retraité à Grammond
- Frédéric Faucon, apiculteur, éleveur de volailles et producteur de bière à Saint-Romain-en-Jarez
- Jonathan Fayard, éleveur de chèvres et vaches laitières, production de fromage à Saint-Just-en-Bas
- Lucas Fayolle, éleveur vaches allaitantes à Maringes
- Nicolas Clair, éleveur de poules pondeuses et céréales à St Foy St Sulpice
- Mathilde Ingot, productrice de petits fruits et transformation à Grammond

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au Treuil. Le Bureau s'est quant à lui réuni deux fois par mois, en majorité en visio.

Salariées



A l'œuvre, une équipe de salariées engagées :

- Adeline BALTZINGER : arrivée en avril 2023, Adeline a un poste d'accompagnatrice à l'installation et au test, à temps partiel (90%). Elle est référente de l'Espace-Test agricole ; anime les formations « Chiffrer mon projet agricole », « Travailler en couple » ; travaille sur la thématique du genre en agriculture ; se spécialise sur l'accompagnement de collectifs et gère la communication de l'association.
- Mathilde VENET : arrivée en septembre 2023, Mathilde est animatrice en Agriculture Paysanne, à temps plein. Elle gère la comptabilité de l'association, appuyée par notre cabinet comptable. C'est elle qui est en charge de l'événement de Ferme en Ferme.
- Sylvie BABLON : arrivée en janvier 2024, Sylvie a un post d'accompagnatrice installation-transmission, à temps plein. C'est elle qui se charge des formations « Transmission », « Trouver les statuts adaptés à mon projet agricole », « Comprendre le foncier agricole ; de la thématique de recherche d'associé.es.

Adeline, Mathilde et Sylvie se partagent la gestion de la vie associative, la gestion financière et administrative de l'association.

Après un an passé ensemble, l'équipe salariée trouve peu à peu son rythme, ses habitudes, sa manière de fonctionner. Adeline, Mathilde et Sylvie ont trois parcours professionnels très différents, des personnalités distinctes, mais complémentaires ! La bonne humeur et l'entraide sont toujours de mise au bureau.

Réunions locales

A l'automne 2024, 6 réunions locales ont eu lieu sur l'ensemble du territoire de la Loire. Ces rendez-vous avaient pour but de recréer une dynamique locale, se rencontrer, de récolter les besoins du terrain en termes d'accompagnement et de formation. Malgré une participation modeste, l'énergie collective a permis de faire émerger de beaux échanges et de partager un agréable moment tous et toutes ensemble. Ces réunions locales ont été co-organisées avec la Confédération Paysanne et le Comité d'Action Juridique de la Loire, et nous avons eu également l'appui d'un stagiaire, Didier, en formation d'animateur en agroécologie .



Travail en réseau

L'ARDEAR, l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural



Une gouvernance partagée à l'échelle régionale

L'ARDEAR est composée de 10 membres, que sont les ADDEAR : du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Ain et de la Haute-Loire (avec une salariée depuis 2024 !)

Entre l'ARDEAR et les ADDEAR, ce sont entre 30 et 35 salarié.es qui animent des dynamiques locales !

L'ARDEAR, c'est nous

Chaque ADDEAR -salarié.es et paysan.nes- participent au fonctionnement de l'ARDEAR au sein de Cercles, de Rouages et de Moulin.

Les Cercles : décider des orientations et des chantiers pour les missions des ADDEAR

- Installation-Transmission : travail sur les perspectives d'amélioration de nos dispositifs d'accompagnement, nos approches, etc. C'est en fait la mutualisation IT des salarié.es qui remplace ce cercle.
- Agriculture Paysanne : travail sur des thématiques à développer sur l'Agriculture Paysanne au niveau régional : abattage mobile, semences, autres selon les projets des paysans. Si le cercle est peu actif, la mutualisation entre salarié.es fonctionne bon train.
- Communication : création d'outils pour communiquer au sein et à l'extérieur du réseau
- Gouvernance : réfléchit aux règles de fonctionnement entre structures du réseau et propose des solutions pour fluidifier les échanges, les prises de décisions...

Les Rouages : un travail de fond pour le bon fonctionnement du Moulin

- Rouage Ressources Humaines : pour discuter des demandes des salarié.es de l'ARDEAR, faire remonter les demandes des salarié.es des ADDEAR, décider de nouvelles embauches, définir les missions et fiches de postes de l'équipe régionale.
- Rouage Financier : pour évaluer, imaginer, entreprendre des modifications sur le fonctionnement financier du réseau régional, décider les modes de calculs, en évaluer les conséquences sur les associations départementales, prendre des décisions sur des demandes de financements, etc.

- Rouage Porte-parolat : pour orienter les positionnements politiques, prendre contact et échanger avec les acteurs politiques, écrire des plaidoyers, mettre en place des outils et des actions de reconnaissance du travail des ADDEAR au niveau régional, mettre en place des outils de communication en commun.

L'inter-rouage : mettre du liant

Nouveauté mise en place après une journée de travail sur la gouvernance de l'ARDEAR, l'inter-rouage permet aux membres des rouages de se retrouver 3 à 4 fois par an pour partager les réflexions et coordonner les décisions prises en rouage.

Le Moulin : le lieu de rencontre des rouages et des cercles

Le moulin représente l'instance décisionnelle de l'ARDEAR. En 2024, les administrateur.ices et salarié.es des ADDEAR d'Auvergne Rhône-Alpes ainsi que les salarié.es de l'ARDEAR se sont réunies deux fois : un jour en avril en Haute-Loire et deux jours en novembre dans le Rhône. Durant ces réunions, ce sont tous les rouages et les cercles qui se rencontrent et qui échangent sur divers sujets, proposés et votés en amont par l'ensemble du réseau régional. En plus d'être un moment important pour les structures en termes d'échanges, de stratégies, de décisions, c'est aussi des temps de convivialité qui permettent de gagner en interconnaissance, de prendre du plaisir à se retrouver et travailler ensemble.



L'ARDEAR, une structure qui nous permet de capter de nombreux financements

Avec le rôle croissant des Régions, de nombreux projets ne sont aujourd'hui possibles que s'ils sont portés à l'échelle régionale. Ainsi, chaque année, grâce au travail mené par les animatrices de l'ARDEAR sur la veille financière, le montage et la coordination des projets, l'ADDEAR a pu intégrer plusieurs projets d'ampleur. Par ailleurs, c'est aussi l'ARDEAR qui porte la certification en tant qu'organisme de formation, notamment pour la formation Chiffrage qui permet ainsi aux porteurs et porteuses de projet de bénéficier des financements VIVEA, contrairement à nos autres formations en Installation.

En 2024, pas de changements venant des fonds Région : ils sont quasiment inexistants comparés aux années précédentes 2022. Les Addears coordonnées par l'ARDEAR ont dû se mettre en recherche active de fonds pour les remplacer : CASDAR, Fondations privées, autres financements publics.... Ces démarches sont chronophages et fragilisent également le moral des troupes.

L'ARDEAR, une structure qui nous permet de mutualiser, de monter en compétences, d'échanger nos pratiques et d'être plus forts et fortes ensemble.

L'ARDEAR, c'est aussi la coordination pour permettre aux salarié.es des ADDEAR de se retrouver pour mutualiser les outils, monter en compétences ensemble, s'organiser pour faire des demandes d'agrément...

En 2024, ce sont plus de 10 temps de mutualisation/analyse de pratique sur une journée, des temps téléphoniques réguliers – à minima une fois par mois – plusieurs jours de formations pour les animateur.ices.

L'équipe de l'ADDEAR de la Loire y participe activement par l'implication dans les rouages, cercles, moulin et à l'AG (équipe salariée et administrateur.ices).

La FADEAR, Fédération des Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural (National)



La FADEAR et son réseau (81 structures adhérentes) se sont construits autour de la Charte de l'Agriculture Paysanne et autour de la formation des paysan.nes et des militant.es de la Confédération Paysanne.

Aujourd'hui, les activités de la FADEAR et de son réseau s'organisent autour de 3 pôles :

- La formation
- L'accompagnement à l'installation et à la transmission
- Le déploiement et la défense de l'Agriculture Paysanne

La FADEAR remplit ses missions en mettant en place différentes actions auprès de son réseau :

- Animation de son réseau : communication interne, création et portage d'outils, mutualisation et partage d'expériences, formation continue des salarié.es
- Animation et développement des partenariats
- Formation des paysan.nes en tant que responsables syndicaux
- Développement de projet (recherche, expérimentation, diffusion de pratiques)

La FADEAR a aussi un rôle de portage politique, que ce soit au niveau du ministère ou de structures financeuses.

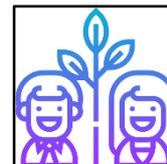
Enfin, les salariées de l'ADDEAR suivent régulièrement des formations organisées par la FADEAR, participent à des visios de mutualisation nationale, et peuvent être amenées à participer à des séminaires inter-structures en lien avec des projets multi-partenariaux.

La confédération paysanne de la Loire

Les liens avec la Confédération Paysanne se sont (re)construits et continuent de se fortifier avec le temps. Mathilde, Adeline et Sylvie échangent régulièrement avec Mélanie (salariée de la Confédération Paysanne 42), que ce soit via des temps informels ou des réunions.

En 2024, outre les réunions locales, nous avons organisé ensemble deux sessions de formation, une sur l'histoire des politiques agricoles, et une sur la déclaration de la PAC.

Liens avec l'enseignement agricole



Campus Agronova

Depuis 2021, un module d'intervention avait lieu à destination des BPREA, sur les thématiques de transmission et de résilience. Après une pause en 2023, l'année 2024 a été un temps pour renouer avec l'équipe pédagogique du campus. D'abord en réalisant une intervention d'une demi-journée sur la thématique de l'installation collective à destination d'une classe de BPREA, puis en rencontrant le directeur du campus. L'objectif étant de réussir à (re)construire des modules d'intervention.

Campus de Montravel

L'ADDEAR de la Loire entretient des liens avec le campus de Montravel depuis plusieurs années. Ces liens ont été renforcés via l'accompagnement à la structuration du campus en Espace-Test Agricole. En 2024, Justine s'est testée sur le lieu. L'ADDEAR a accompagné la testeuse sur son projet, et le campus a assuré la coordination. Justine étant partie, l'objectif de 2025 est d'accueillir une nouvelle personne qui souhaite se tester sur le lieu. L'ADDEAR est aussi partenaire du projet AIAM (Alimentation Innovante et Accessible en massif central) qui porte sur l'arboriculture fruitière.

Maison Familiale Rurale de St Laurent de Chamousset

Une classe de BTS ACSE a été invitée à participer au Café Installation Transmission organisé avec L'ADDEAR 69 à la Ferme de la Binocle dans le cadre du partenariat avec la CCMDL. Suite aux retours très positifs des jeunes futur.es installé.es et des formatrices, nous pensons les associer régulièrement aux prochains cafés IT.

Les associations partenaires

L'ADDEAR de la Loire travaille régulièrement avec d'autres structures agricoles telles que l'AFOCG, Solidarité Paysans, le réseau des AMAP, la FEVEC, Terre de Liens, les Amis du Treuil, le Comité d'Action Juridique, etc.



Le Tiers-Lieu du Treuil

La vie au Treuil est douce et joyeuse ! Le cadre est agréable et dynamique, propice aux échanges et aux partages. Grâce aux espaces de travail adaptés et aux événements organisés, le lieu permet de rencontrer du monde, de faire venir du monde. L'ensemble des salarié.es usager.es du lieu se retrouvent régulièrement, via leur vie quotidienne ou des réunions de travail.

Communication

Les mini-sites locaux sur le site national de la FADEAR

Nous pouvons mettre à jour régulièrement les formations proposées, les temps collectifs, proposer des petites annonces (offres d'emploi, recherche de foncier, recherche d'emploi, etc.).

Nos annonces peuvent également être publiées au niveau national, pour améliorer la visibilité auprès des porteur.ses de projet et agriculteur.ices.

La lettre d'informations

En 2024, ce sont 11 lettres d'informations qui ont été envoyées à environ 2 000 personnes à chaque fois, avec une moyenne de 900 ouvertures. Un travail de refonte des outils de communication a été engagé, qui continue sur 2025.

La page Facebook

Cette page diffuse les offres d'emploi, les événements que nous organisons ou organisés par des associations partenaires.

Son contenu n'est actuellement pas très bien défini ni aussi fourni qu'il pourrait l'être, par manque de temps. Une stratégie et organisation de la communication sont travaillées en 2025.

Cercle communication de l'ARDEAR

Le cercle communication est monté en puissance :

- un compte Instagram a été créée. Ce compte est régional, et toutes les ADDEAR peuvent poster des publications. Ceci dans le but de communiquer sur nos actions, de nous faire connaître et reconnaître
- une mutualisation de notre outil d'envoi de lettres d'informations

Installation paysanne

Les outils pour accompagner à l'installation en agriculture paysanne



Accueil des porteurs et porteuses de projet

Suite à une prise de contact par téléphone ou mail, les accompagnatrices de l'ADDEAR proposent une 1ère rencontre en « accueil collectif » : une matinée d'interconnaissance et d'échanges sur les projets, les questionnements, et une présentation de l'ADDEAR. A la suite de cette rencontre, les personnes font le choix de revenir ou non vers l'accompagnatrice, afin de réfléchir ensemble aux besoins identifiés sur son parcours à l'installation. **En 2024, neuf accueils collectifs ont été organisés, sur des fermes ou au Treuil, avec la présence de 40 porteur·ses de projet au total.**

Parcours paysan

C'est un témoignage de jeunes installé.es (on entend par jeune installée une personne installée depuis moins de six ans), sur leur parcours à l'installation, les freins qui ont pu être rencontrés et les leviers pour avancer. Au travers d'une visite de ferme, c'est aussi l'occasion pour les porteur·ses de projet de (re)découvrir des productions, d'ouvrir leur champ des possibles ou de conforter leur choix. Et surtout d'échanger avec d'autres porteur·ses de projet, de faire réseau !

Les parcours paysans ont lieu à la suite d'un accueil collectif. En 2024, c'est six parcours paysan qui ont été organisés, chez :



- Thierry Vial, à Saint-Paul en Jarez (pépinière d'arbres fruitiers et de haies)
- GAEC La font du loup à Meys, co-organisée avec l'ADDEAR du Rhône (vaches laitières avec transfo fromage)
- La ferme des Trois fortunes, Elisabeth Gobba, à la Chapelle Villars (petits fruits et poules pondeuses)
- La ferme de la Flore sauvage, Myriam Malki, à Saint-Martin en Haut, co-organisée avec l'ADDEAR du Rhône (plantes aromatiques et médicinales, transfo tisanes et cosmétiques)
- La ferme des Pensées Sauvages, Emilie Pauvret, à Maclas (maraîchage diversifié)
- La ferme de la Gilbernie, à Noirétable (élevage ovin, bovin, maraîchage, pain paysan, divers produits transformés)

Un **GRAND** merci à elles et eux de nous avoir ouvert les portes de leur ferme, d'avoir pris le temps de témoigner et d'échanger avec les porteur·ses de projet du territoire. C'est précieux !

Formations

La réduction des financements de la formation professionnelle continue à fortement impacter la participation aux formations. Malgré tout, en 2024, l'ADDEAR 42 a proposé deux formations en lien avec l'installation :

- Une session de formation « Comprendre le foncier agricole » (deux jours, 4 participant.es, avec l'intervention du Comité d'Action Juridique)
- Une session de formation « Chiffrer son projet d'installation en agriculture paysanne » (quatre jours, 9 participant.es, avec l'intervention de l'AFOCG Rhône-Loire)

La formation « Chiffrer son projet d'installation en agriculture paysanne » est certifiante. Un jury constitué d'un.e animateur.ice et d'un.e paysan.ne permet de valider l'acquisition de compétences des stagiaires. Les candidat.es présentent pour cela un dossier de chiffrage de leur projet, construit au fil de la formation.

Actions collectives

Le printemps des collectifs

Le réseau des ADDEAR AURA a organisé une première édition du « printemps des collectifs ». Il s'agissait de proposer aux porteur.ses de projets agricoles de rencontrer des collectifs agri-ruraux sur l'ensemble de la région, afin de se familiariser avec les différents modèles qui existent pour se lancer à plusieurs.

Ainsi, 20 visites de fermes collectives à destination des porteur.ses de projet ont eu lieu dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes, du 15 Mars au 29 Avril.

Dans la Loire, en partenariat avec l'ADDEAR du Rhône, nous avons eu le plaisir de passer la matinée du 2 avril aux Jardins du Treille. Nous avons commencé par une visite complète de la ferme, pour continuer avec les témoignages de Marc et Benoît. Après un déjeuner partagé, nous nous sommes dirigé.es vers la ferme de la Maladière à Saint-Denis sur Coise. Là encore, visite et témoignages, avec beaucoup de questions et d'échanges. Une quinzaine de porteur.ses de projet étaient présent.es, chacun.e ravi.e de la journée qu'elles venaient de passer.



Charlotte, stagiaire durant 6 mois à l'ADDEAR de l'Isère, a réalisé deux livrets (un à destination des animatrices, un pour le grand public) autour des installations collectives et de leurs fonctionnements.

Café Installation-Transmission

L'arrivée de Sylvie a permis de reprendre la dynamique et d'animer son premier café-installation en binôme avec Florent de l'ADDEAR du Rhône. En Septembre, Robin et Antoine, 2 des 3 associés (éleveurs ovins lait et paysans boulangers) de la ferme de La Binocle à St Martin en Haut et le couple de cédant.es Bruno et Chantal Fayolle, nous ont accueilli pour témoigner de leur parcours de transmission-reprise. Ce fut un franc succès avec 70 participant.es (porteur.ses de projet et paysan.nes), des échanges riches dans une ambiance conviviale.

Rencontre installation collective

Nous recevons souvent des demandes de personnes souhaitant s'installer en collectif ou simplement ne pas être seules dans leur projet. Pour répondre à ce besoin, nous avons organisé en novembre une soirée intitulée "**S'installer en collectif, pourquoi et comment ?**" au Treuil. Une dizaine de participant.es ont pu échanger et travailler ensemble, à l'aide d'outils d'animation, sur la signification d'une installation collective et les différentes pistes possibles pour trouver ses futur.es associé.es ! La soirée s'est terminée dans la convivialité, autour d'un repas partagé.

Visite d'une ferme Terre de Liens

En octobre, l'ADDEAR a organisé en partenariat avec Terre de Liens la visite de la ferme des Charmilles, à Vougy. C'est finalement un couple qui reprend la ferme en ovins lait avec transformation. Ils préparent avec Terre de Liens leur installation avec notamment la construction d'un bâtiment d'élevage.

Participation au forum Installation Reprise

En novembre, un binôme salariée-admin a participé au forum organisé par la chambre, à l'hippodrome de Feurs. Nous avons un stand avec diverses brochures ; nous avons pu échanger avec des porteur.ses de projet, des personnes voulant transmettre, et c'était aussi l'occasion de faire du lien avec des structures partenaires.

Accompagnement personnalisé

L'ADDEAR propose des accompagnements individuels pour compléter les formations et actions collectives. Ces accompagnements font l'objet d'un contrat annuel (reconductible) qui précise le contenu de cet accompagnement, toujours en fonction des besoins des porteurs et porteuses de projet. Nous proposons des accompagnements individuels, en collectif (pour les installations à plusieurs), pour les couples, les personnes installées depuis moins de 2 ans (post-installation), et avec les cédant.es (transmission).

L'objectif de notre accompagnement est d'appuyer, de soutenir les porteur.ses de projet dans la construction de leur projet, le choix de leurs formations, le financement de leur projet, choisir leurs statuts. En résumé, les accompagner pour qu'ils et elles s'installent dans les meilleures conditions. L'accompagnement des ADDEAR, c'est avant tout un état d'esprit favorisant la responsabilisation des porteur.ses de projet (être acteur.ice de son projet) et une approche globale adaptée à des « petits projets » diversifiés. Nous veillons tout particulièrement à l'articulation des objectifs de la porteur.se de projet (cohérence avec la vie perso, temps de travail, valeurs, revenu...) et des questions techniques

(dimensionnement, localisation, choix de commercialisation...). L'accompagnement des ADDEAR se caractérise par la combinaison de temps individuels avec les accompagnatrices et d'accompagnements collectifs (temps d'échange entre pairs, liens avec les paysan.nes et formations pour favoriser l'insertion dans les réseaux). Nous proposons un accompagnement adapté à l'installation progressive, régulièrement utilisée par les porteur.ses de projet hors cadre familial.

L'ADDEAR est labellisé Structure Conseil auprès du Conseil Régional, ce qui nous permet également de proposer des diagnostics Installation, des études de faisabilité et des suivis post-installation aux porteur.ses de projet et récent.es installé.es.

En 2024, 20 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel pour leur projet d'installation. Au-delà des accompagnements individuels formalisés, on compte environ 150 à 200 échanges téléphoniques ou présentiels avec des porteur.ses de projet agricole sur la Loire en 2024. En terme de production, on compte deux tiers de projets en végétale et un tiers en élevage.

Stages

Découvertes

L'ADDEAR de la Loire propose des stages découvertes, pour une durée maximale de trois mois. En 2024, trois personnes ont bénéficié de conventions pour découvrir des productions sur des fermes, ou valider l'envie de créer son projet sur une ferme à reprendre .

Association-Transmission (STIT)

L'objectif de ce dispositif d'une durée de 18 mois maximum est de se tester en situation de stage lors d'un projet d'association ou de transmission, découvrir la ferme sur tous ses aspects (techniques, économiques, commerciaux), apprendre à se connaître, travailler ensemble et découvrir le réseau des paysan.nes.

Malgré plusieurs demandes de renseignements, il n'y a pas eu de STIT engagé en 2024 pour des questions de critères d'éligibilité des porteurs de projet.

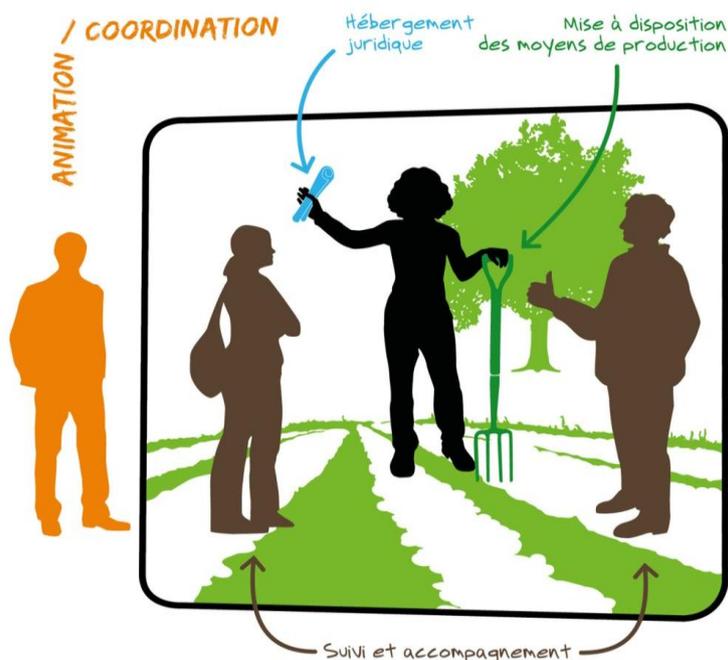
Le test agricole

Depuis 2020, l'ADDEAR 42 est un Espace Test Agricole adhérent au Réseau National des espaces Test agricole. Nous proposons et accompagnons du test dans l'ensemble du département.

Tester son projet avant de s'installer consiste à : « Développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risques pour évaluer son projet et soi-même... afin de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet » (définition RENETA).

Pour que le test agricole fonctionne, on mobilise :

- **De l'accompagnement**, assurée par l'ADDEAR : construction du projet de test, accompagnement pendant le test et préparation de la sortie de test
- **La fonction pépinière** : mise à disposition de moyens de production (terrain, bâtiments, matériels, etc.)
- **La couveuse** : hébergement juridique, fiscal et social, assuré par la couveuse régionale Starter depuis 2020 (l'ADDEAR étant activement impliquée dans son fonctionnement et sa gouvernance)
- **De la coordination**, assurée par l'ADDEAR



42. Cette fonction consiste à mettre les acteurs du test en lien pour que le test soit possible !

Les personnes en test accompagnées par l'ADDEAR 42 en 2024

- Émilie et Stéphanie, maraîchage et plantes aromatiques et médicinales, ont testé leurs activités et leur association sur une parcelle mise à disposition par un GFA à Maclas. Leur test s'est arrêté en décembre 2024, après trois ans au sein du dispositif. Emilie s'est installée en entreprise individuelle sur son activité de maraîchage.
- Pierre, paysan boulanger sur des parcelles mises à disposition par une ferme à Boisset St Priest et un fournil mis à disposition à Cottance. En 2024, Pierre a acheté un local à Craintilleux pour y installer son propre fournil. Il est toujours en recherche active d'une quinzaine d'hectares pour pouvoir cultiver ses céréales.
- Justine Charbonnier a débuté un test en maraîchage et accueil de personnes en situation de handicap sur des terres du lycée agricole de Montravel à Villars. Pour cette activité, l'ADDEAR a uniquement assuré la fonction d'accompagnement, le reste étant porté par le lycée, qui a créé un Espace Test Agricole en son nom. Justine a arrêté le test en septembre, après un an. Elle a été embauchée au sein d'une structure d'accueil qui lui permet de créer un jardin et d'y animer des temps avec les résident.es.
- Raphaël Viossat est entré en test en élevage d'ovins allaitants à l'été, sur la ferme de Franck Sarda à Saint-Julien Molin-Molette.

Ce sont donc **5 personnes** qui ont testé leur projet d'installation au sein de l'Espace test agricole de l'ADDEAR 42 cette année.

Transmission des fermes

Une activité qui retrouve du dynamisme en 2024



Avec l'arrivée de Sylvie en janvier 2024 et après une période de formation pour elle à la FADEAR et auprès de collègues du Rhône et d'Ardèche (merci à elles et eux !!), la thématique de la transmission a pu être repris à bras le corps :

- Contacts avec des cédant.es par mail ou téléphone et actualisation d'une 30ne d'annonces de fermes à céder ou de recherche d'associé.es figurant sur le site « *Des fermes pour s'installer* ».
- Rendez-vous sur 10 fermes pour un premier échange sur le projet de transmission ou de recherche d'associé.es, son contexte, le fonctionnement de la ferme, son potentiel de transmissibilité.
- Organisation et animation en Juin à Maringes, avec l'Addear 69, d'une rencontre transmission entre futur.es cédant.es avec le témoignage du parcours de transmission de Joel Marjollet (15 participant.es).
- Démarrage de 3 accompagnements contractualisés à la transmission dont un dans le cadre de la mesure 103 « *Transmettre mon savoir-faire agricole* » et un pour la mise en place d'un stage dans un objectif de reprise de ferme.
- Animation d'une session de formation « *Anticiper ma transmission* » organisée conjointement avec l'Addear du Rhône et dont le démarrage s'est fait en décembre sur une journée et s'est poursuivie sur 3 jours début 2025.
- Prise de contacts avec les élus et les chargées de mission des collectivités avec qui nous avons un partenariat pour mener des actions locales sur la transmission (Communauté de Communes des Monts du Pilat et des Monts du Lyonnais)
- Gestion des financements liés au programme « *Renouvellement des générations en agriculture : Quelles courroies de Transmission en Auvergne Rhône Alpes ?* » financé à 80% par France Agri Mer et arrivant à sa fin en Décembre 2024.

Ce programme régional a rassemblé 19 partenaires membres du CELAVAR (ADDEAR, CIVAM, réseau AMAP, Terre de Liens AURA, Associations d'agriculture Bio) a été coordonné par le Celavar et l'ARDEAR. Une enveloppe globale de 450 k€ (dont 28 k€ pour la Loire) a permis de mettre en place une grande diversité d'actions pour sensibiliser et accompagner cédant.es, porteur.ses de projet, élu.es, et citoyen.nes aux enjeux de la transmission des fermes et favoriser des reprises plus fluides.

Le 12 décembre, le séminaire de clôture du programme s'est tenu au Treuil et a mis en lumière auprès de nos partenaires ce beau travail de synergies en faveur de la transmission.

Un nouveau dossier a été déposé pour 2025 -2027 afin de soutenir de nouvelles actions de sensibilisation et d'accompagnement adaptées à l'évolution des projets d'installation : restructuration des fermes d'élevage, installation en associations etc.

Podcast « Transmettre c'est l'affaire de toutes et tous »

L'ADDEAR a sorti en 2022 son 1^{er} documentaire radiophonique « Transmettre, l'affaire de toutes et tous », réalisé avec Clémence Culic, réalisatrice de projets audiovisuels participatifs.



Il s'agit d'une série de 4 épisodes qui propose d'explorer les enjeux de la transmission agricole, en donnant la parole aux paysans et paysannes, jeunes installé.es, acteurs et actrices du secteur agricole, citoyens et citoyennes...

Vous pouvez écouter les épisodes en scannant ce QR code ou allant sur notre site internet, il est en accès libre.

Continuez à le faire voyager !



La mesure 103 « Transmettre mon savoir-faire agricole »

Mesure de la Région, qui est en expérimentation depuis juin 2024. Elle soutient une coopération tripartite d'une durée maximale de 18 mois entre un.e ou plusieurs agriculteur.ices expérimenté.es, une personne dans le parcours installation et une structure d'accompagnement. Cela se traduit par le financement d'un contrat salarial équivalent temps plein (ETP) de 3 à 12 mois et d'une partie du coût de l'accompagnement. Cette coopération doit permettre la transmission de compétences et de savoir-faire pratiques entre l'agriculteur.ice expérimenté.e et le/la futur.e installé.e. De plus, par cette coopération, la personne accède à **un statut de salarié/e** et intègre un réseau socio-professionnel.

L'ADDEAR de la Loire a accompagné un GAEC dans la mise en place de ce dispositif pour accueillir un porteur de projet, futur associé en remplacement d'un membre partant à la retraite . Grâce à la réactivité de l'ARDEAR pour nous aider à monter le dossier de conventionnement avec la Région ; à L'ADDEAR de l'Ain pour la mise en place d'une formation obligatoire pour l'agriculteur.ice accueillant.e, le dossier a pu être présenté dans les premiers et a été accepté. Ainsi le GAEC a pu rapidement organiser l'intégration de ce nouvel associé dans de bonnes conditions.

Installation – transmission



Partenariats territoriaux

Convaincue de l'importance d'une dynamique territoriale favorable aux installations, l'ADDEAR 42 a mené des programmes Installation – Transmission - Test (accueil et accompagnement de porteur-ses de projets et cédant.es, mise en relation, formations et actions collectives, test agricole...) avec plusieurs collectivités.

Ces programmes se développent pour la plupart dans le cadre des PAT (Plan Alimentaire Territorial) auxquels l'ADDEAR a participé activement lors des phases d'élaboration.

Monts du Pilat (CCMP)

C'est le quatrième programme d'actions débuté en juillet 2020, autour de l'installation, la transmission et le test, qui est mis en œuvre grâce à un appui financier de la CCMP.

Depuis 2024 la collectivité anime un groupe local d'appui aux cédant.es composé de bénévoles, paysan.nes, retraité.es, élu.es, membres de Terre de Liens, qui vont rencontrer les potentiels cédant.es pour les sensibiliser à l'anticipation de leur transmission. L'Addear ainsi que le Comité de Développement, La Chambre d'Agriculture, la SAFER, LA DDT, Terre de Liens... se retrouvent au sein du comité de suivi et pilotage de la dynamique agricole -animé par la collectivité- pour coordonner les actions de chacun en complémentarité et avoir une veille sur l'avancée des projets d'IT.

Monts du Lyonnais (CCMDL)

Continuité du travail engagé avec le territoire et l'ADDEAR 69 depuis 2015, conjuguant accompagnement individuel et actions collectives à l'installation et à la transmission.

Saint-Étienne Métropole (SEM)

Depuis 2022, programme autour de l'installation et du test : accueils collectifs, accompagnements individuels, actions collectives, test.

Loire Forez Agglomération (LFA)

La reconnaissance du travail de l'ADDEAR mené depuis plusieurs années et la mise en route du PAT ont permis de concrétiser en fin d'année un partenariat. Celui-ci donne lieu à un programme d'actions sur 2025, autour de la sensibilisation des élus, des habitant.es et des agriculteur.ices à la question de la reprise-transmission. Des temps de rencontres entre cédant.es et/ou porteur.ses de projet et de formation sont également programmés. En parallèle, la Chambre d'Agriculture interviendra sur les accompagnements individuels des cédant.es.

Le choix a été fait de développer ce programme prioritairement sur 12 communes de Noirétable où la question de la reprise des fermes se pose de façon plus aigüe.

Roannais Agglomération

La collectivité nous a sollicité au printemps pour piloter une action de son programme installation-reprise. Cette action a pour objectif de créer un réseau de « paysans accompagnateurs » (actifs ou retraités) formés à la relation d'accompagnement, et relais auprès des cédant.es sur les démarches, les étapes à réaliser, les accompagnements possibles pour leur transmission .

Pour concevoir cette action et la mener à bien, l'ADDEAR a fait appel aux compétences de l'association Solidarité Paysans (Claire Leroy, salariée) en matière de formation de bénévoles à la posture d'accompagnement et de relecture des pratiques.

Notre proposition a été transmise en juin à la collectivité mais nous n'avons pas eu de retour à ce jour sur sa validation.

SMAELT

Programme sur trois années, avec un co-financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, autour de l'installation-transmission et de la ressource en eau : accueil collectif, accompagnements individuels, actions collectives, test et diagnostics de fermes.

SIMA Coise

En partenariat avec l'ADDEAR du Rhône, programme autour de l'installation-transmission et de la ressource en eau : productions de fiches ressources, actions collectives.

Roannaise de l'Eau

Une rencontre avec la chargée de mission a eu lieu en fin d'année. Il a été convenu notamment de renforcer l'échange d'informations sur les fermes à transmettre dont elle avait connaissance pour les diffuser auprès des potentiels porteur.ses de projet que nous accompagnons.

Parc Naturel Régional du Pilat

L'ADDEAR 69 et 42 collaborent depuis plusieurs années avec le Parc Naturel Régional du Pilat, qui nous a proposé en Septembre d'être partenaires sur un appel à projets de l'ADEME « *Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique* ». La proposition du Pilat n'a pas été retenue.

Pour autant, ces problématiques nous paraissant essentielles pour les années à venir, nous restons mobilisées en 2025 pour participer à travers nos actions que ce soit sur l'axe agriculture paysanne ou l'installation-transmission à la dynamique initiée par le Parc.

Partenariats avec les organismes acteurs de l'installation- transmission

Du fait du renouvellement complet de l'équipe, nous avons souhaité nous présenter et réexpliquer notre démarche et nos outils pour accompagner à l'installation et la transmission à divers organismes.

Nous avons ainsi rencontré la cheffe de service Développement des Entreprises et la responsable du Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture (Stéphanie Delefosse et Marie-Laure Berchoux).

Nous avons pu prendre connaissance plus précisément du parcours d'accompagnement proposé par la Chambre, revalider le principe d'informations réciproques auprès des porteur.ses de projet et demander à participer au Forum transmission-reprise organisée en novembre.

Nous avons également rencontré l'équipe de la SAFER : le rôle, les outils de la SAFER et la spécificité du département en terme de mouvements sur le foncier agricole nous ont été précisés. Nous avons pu faire connaissance avec les différents conseillers fonciers à solliciter en cas de besoin et valider le principe d'échanges réguliers sur les annonces de fermes à vendre pouvant intéresser les porteur.ses de projet accompagné.es.

Agriculture paysanne



Au-delà du volet d'accompagnement à l'installation et à la transmission, l'ADDEAR de la Loire propose également des actions à destination des paysan.nes en activité, à partir des valeurs de l'Agriculture Paysanne.

A travers l'organisation de formations et d'évènements collectifs (visite de fermes, journée technique...), l'ADDEAR de la Loire anime un réseau de paysan.nes souhaitant développer leur autonomie, découvrir et essayer de nouvelles techniques, pour continuer de proposer des produits de qualité respectueux de la nature. De plus, la thématique de l'attractivité et de la vivabilité du métier est un sujet dont les paysan.nes

souhaitent de plus en plus aborder et échanger entre pairs.

C'est en suivant les 6 valeurs de l'Agriculture Paysanne que l'ADDEAR de la Loire étend ses actions sur tout le département.

Organisation de formations techniques

En 2024, 7 sessions de formation ont été organisées à destination des paysan.nes :

- 1 journée sur la connaissance de l'histoire des politiques agricoles, afin de mieux savoir communiquer sur le métier de paysan.ne, avec Patrice Vidieu ;
- 2.5 journées sur la préparation à ouvrir ses portes au grand public (opération De Ferme en Ferme) ;
- 1 journée sur la télédéclaration PAC, avec la présence de la DDT et l'aide entre pairs ;
- 2 journées sur la fertilité de sols, biostimulants, et semi-direct, avec Rémi Thinard de Symbiotik ;
- 1 journée sur l'adaptation des prairies en prenant en compte les évolutions climatiques, avec Maxime Vial ;
- 2 journées sur l'ensemencement fermier en fromagerie, avec Aurélie Ménadier de From'AC ;
- 1 journée technique sur la LiFoFer.

Une session de formation sur une première approche de la Biodynamie a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participant.es.

Au total, plus de 80 paysan.nes ont bénéficié en 2024 des actions proposées par l'Addear de la Loire.

Plusieurs demandes de formation ont été exprimées, montrant un réel dynamisme paysan pour développer la démarche d'Agriculture Paysanne. L'année 2025 sera l'occasion de développer à nouveau une offre de formation plus large.



Journée technique sur la LiFoFer

Avec l'appui technique de Rémi Thinard, de Symbiotik, une journée de formation technique a pu avoir lieu le 10 décembre 2024 sur l'utilisation de la LiFoFer en cultures et élevage. Cette journée a réuni plus d'une vingtaine de personnes (paysan.nes, technicien.nes, animateur.ices).

Différents groupes ont pu échanger sur leurs usages de la LiFoFer, et leurs résultats : groupe Sol du SIMA Coise, groupe Sol du Captage de Balbigny, GIEE Magellan, EHLG, Rezomes, etc.

Cette journée de partages d'expériences sera à renouveler. Les paysan.nes de la Loire ont émis le souhait d'aller visiter d'autres fermes hors département qui utilisent la LiFoFer depuis plusieurs années, avec des résultats encourageant en cultures.



La préservation de la Belle Bleue

Depuis 2019, un groupe d'agriculteur.ices-cueilleurs/cueilleuses est accompagné par le Parc du Livradois-Forez et l'ADDEAR de la Loire, avec pour objectif de préserver et valoriser une ressource emblématique : la myrtille sauvage du Forez. Fin 2023, ce collectif s'est constitué en Association, dite loi 1901.

En 2024, plusieurs actions ont pu être menées avec le Parc du Livradois-Forez et le Parc du Pilat :

- L'organisation de la fête de la Myrtille au Col du Béal, le 15 août, par le Collectif Myrtille Sauvage du Forez, avec le soutien du Parc Livradois-Forez et l'ADDEAR de la Loire.

Cette année, la fête soufflait ses 40 bougies. Une belle journée ayant réuni beaucoup de participant.es, avec une réelle volonté de comprendre les enjeux liés à la préservation de la myrtille.



- Une nouvelle parcelle expérimentale a été défini à Saint-Anthème

- Visite de parcelles avec le Conservatoire d’Espaces naturelles, avec la perspective de définir une nouvelle parcelle expérimentale dans les Monts du Forez
- Relevés des parcelles à la Lite, à Saint-Anthème, et Chaussitre.

L’abattage à la ferme

Dans le cadre du projet ADMM (Agriculture Durable en Moyenne Montagne) en Massif Central, un groupe de travail s’est constitué sur la question de l’abattage à la ferme. Un groupe d’éleveurs et d’éleveuses accompagné par la Cant’Addear, et un animateur de la FR Civam Occitanie accompagnant un projet de création d’un caisson d’abattage sont venus visiter l’abattoir à la ferme de la Loge de Printemps, chez Stéphanie et Guillaume, à Sauvain, qui est fonctionnel depuis ce printemps 2024.

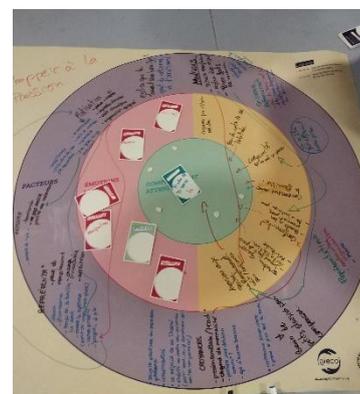
Les sollicitations se multipliant sur ce type de projet en Auvergne-Rhône-Alpes et plus largement, la rédaction d’un guide d’abattoir à la ferme est en cours de rédaction. Il devrait être publié en 2025.



Le collectif, un levier pour accompagner les fermes en difficultés

Depuis 2019, Solidarité Paysans 42 (SP) et l’ADDEAR ont mis en place deux groupes d’échanges de pratiques, composés de bénévoles SP et d’agriculteur.ices accompagné.es. Ces accompagnements collectifs permettent aux participant.es d’échanger dans des espaces sécurisants et non jugeant sur leurs pratiques professionnelles, de prendre du recul, de s’ouvrir à d’autres manières de faire et tout simplement de se retrouver lors de temps conviviaux – c’est précieux, quand on fait face à des difficultés au quotidien sur sa ferme.

Les deux groupes, l’un dans le nord et l’autre dans le sud du département, se sont réunis régulièrement en 2024, autour de thématiques qui évoluent au gré des centres d’intérêt des groupes : la fresque du facteur humain, le travail seul ou à plusieurs, ce qui est plaisant ou plus lourd en fonction des différentes tâches de travail sur une ferme, la pénibilité au travail. Les rencontres ont généralement lieu sur des fermes de personnes accompagnées, ou au Treuil.



La Fondation de France soutien ce projet d’action recherche, travaillant en réseau avec d’autres groupes en Auvergne, animés par Solidarité Paysans en Auvergne et la FRCIVAM AURA, avec des chercheurs de

l'INRA, Xavier Coquil et Jean-Yves Pailleux, et avec VetAgroSup. Ces temps d'échanges et d'analyse de nos pratiques nous permettent de nous questionner et d'avancer ensemble, entre animateur.ices et bénévoles.



Fin novembre 2024, nous avons vécu une belle journée d'échanges et de bilan avec six groupes participant au projet. Nous étions une cinquantaine de personnes réunies : personnes accompagnées, bénévoles et animateur.ices. Chaque groupe a pu présenter aux autres groupes les thématiques abordées, le rythme de leurs rencontres, sans oublier la place à la convivialité.

Actions Égalité et Genre

Les Tracteuses

Historique et vie du groupe

L'ADDEAR 42 se mobilise sur la thématique d'égalité entre les genres en milieu rural depuis 2021. Un groupe composé d'agricultrices et de porteuses de projet a été mobilisé cette année-là afin de piloter l'ensemble du projet Genre et Agriculture de l'ADDEAR de la Loire.

Depuis 2023, le groupe s'est fait appeler les Tracteuses et continue de grandir et s'enrichir. C'est un espace mixte, mais il est composé aujourd'hui uniquement de porteuses de projet et d'agricultrices des départements de la Loire et du Rhône. Depuis 2023, l'ADDEAR du Rhône a repris l'animation du groupe.

Les Tracteuses se définissent aujourd'hui comme un groupe de porteuses de projet et paysannes de la Loire et du Rhône, qui travaille entre personnes susceptibles d'être touchées par le sexisme, pour entraîner la société à porter un nouveau regard sur notre juste place dans le monde agricole et ensemble, mutualiser les savoir-faire et savoir-être :

" Au sein du groupe, on organise des temps d'échanges, des formations en mixité choisie, on témoigne de nos expériences de femmes paysannes lors d'évènements grand public... On échange et on s'entraide."

Elles se réunissent :

- une fois par mois en visio/téléphone pour échanger, prendre des nouvelles
- environ deux à trois fois par an lors de leur Comité de Pilotage
- lors des événements et formations qu'elles organisent
- autour de groupes thématiques où les personnes intéressées se réunissent
- via des échanges sur une liste mail qui compte aujourd'hui une cinquantaine de personnes

Pour chaque espace, il n'y a aucune obligation de présence : elles sont parfois 5, parfois 15. Le groupe est ouvert à toute personne intéressée !

Le Copil

S'est réuni deux fois en 2024. Chaque rencontre a été l'occasion d'un temps d'échanges sur des thématiques choisies. Concrètement la rencontre est partagée en deux temps : un temps d'échanges/de formation/d'animation et un temps de pilotage du projet.

Évènements et formations

- Témoignage lors d'une interview au salon Primevère
- Théâtre-forum coconstruit avec la compagnie Tenfor « Femmes paysannes : pas de gros bras, et alors ? ». Deux représentations ont eu lieu, dans la Loire et le Rhône

Formations :

- Mécanique auto niveau 2 (un jour)
- Construire d'équerre (trois jours)
- Auto-défense féministe (un jour)
- Initiation à la pratique de la tronçonneuse (un jour)

Diagnostic et suite

Un diagnostic-actions a été mené par deux spécialistes en 2023 au sein de tout le réseau des ADDEAR d'Auvergne-Rhône Alpes, afin d'identifier dans quelle mesure les effets de genre sont pris en compte dans les missions des ADDEAR. La première phase d'état des lieux (le diagnostic), a permis de dégager des enseignements éclairants ainsi que des axes de travail. Un rapport de diagnostic a été produit et une synthèse a été présentée aux salarié.es et administrateur.ices des ADDEAR.

La dernière phase du diagnostic genre de cette enquête a permis de faire ressortir des préconisations et un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre ; c'est le programme des trois prochaines années.

Groupes de travail

ARDEAR

Depuis 2023, un Comité de Pilotage Genre a été créé au sein de l'ARDEAR. Ce Comité de Pilotage a pour objectifs de réfléchir et prendre des décisions relatives au projet Genre (recherche de financements, rédactions des demandes de subventions, suivi des dossiers, échanges et partages d'infos, suivi du diagnostic, animation de réunions au sein des ADDEAR, lien avec des partenaires...).

RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles)

Depuis fin 2023, un Groupe de Travail autour des questions liées au genre a été créée.

Cette initiative repose sur trois éléments clés :

- **Un constat** : une femme sur deux parmi les porteur.ses de projet en espaces-test agricoles.
- **Des interrogations du réseau** : soulevées lors d'une journée d'échanges sur le renouvellement des générations agricoles et le genre, portant sur l'accompagnement des femmes (conduite d'engins, charge familiale), des couples hétérosexuels (équilibre vie privée/professionnelle, violences) et les opportunités offertes par le test d'activité



TENFOR ADDEAR DU RHÔNE Réseau de l'Agriculture Paysanne

THEÂTRE FORUM

FEMMES PAYSANNES

"PAS DE GROS BRAS, ET ALORS ?"

Samedi 15 juin 2024 - 20 h
St-Julien-Molin-Molette

P.A.F. :
"au chapeau"
sur place

Salle la Passerelle
1 montée des Fabriques
42220 St-Julien-Molin-Molette

Le théâtre forum est une **méthode de théâtre interactive** qui permet au public de proposer des alternatives aux saynètes proposées.

Ce spectacle est proposé par le **collectif des Tracteuses**, qui réunit des paysannes souhaitant entraîner la société à porter un **nouveau regard sur leur juste place dans le monde agricole**.

Informations auprès de Charlotte Penel, animatrice "agriculture paysanne", ADDEAR du Rhône
06 01 38 91 45 - agriculturepaysanne2@gmail.com

- **Une opportunité** : le projet **DEGENRONS l'installation en agriculture**, porté par le Réseau Civam, vise à mieux comprendre les freins et leviers spécifiques à l'installation des femmes

Ce groupe de travail explore ces enjeux à travers des échanges, notamment questionner sur les besoins des accompagnateur.ices, l'impact des espaces-test agricoles sur l'installation des femmes et minorités de genre.

Une enquête a été construite et envoyée aux accompagnateur.ices et aux testeur.ses, afin d'identifier les freins liés au genre qui sont rencontrés durant un parcours en test agricole.

Les résultats de cette enquête sont en cours de rédaction, et permettra d'adapter nos pratiques d'accompagnement et de coordination afin de réduire

Charte sur l'égalité entre les genres

Durant l'année 2024, un groupe de salariées et administratrices des ADDEAR AURA et de l'ARDEAR s'est réuni à plusieurs reprises afin de rédiger une charte sur l'égalité des genres. Elle a été retravaillée durant le mois de novembre. Un temps spécialement dédiée à sa validation et à son cadre d'utilisation sera organisé en 2025.

Projet Genre 2025

Suite aux préconisations et au plan d'actions produit via le diagnostic Genre, les ADDEAR d'AURA se sont positionnées sur différentes actions qui leur semblent prioritaires à réaliser sur leur territoire (formations, documents ressources, actions collectives, groupe en mixité choisie...).

Plusieurs sources de financements ont été obtenus fin 2024, afin d'accomplir ces actions sur trois années. L'ADDEAR de la Loire est elle-même engagée sur plusieurs initiatives.

De ferme en ferme® dans la Loire et le Rhône



Dans la Loire et le Rhône, la coordination de l'évènement se fait par l'Addear de la Loire et l'Addear du Rhône, pour cette 23ème édition. En 2023, le Cildéa avait annoncé qu'il se retirait de la co-organisation de cet évènement au niveau local.

Il s'est tenu les 27 et 28 avril 2024, comme dans les 21 autres départements où s'est déroulé l'opération. Cet évènement national bénéficie d'une belle visibilité auprès du grand public, avec sa mascotte bien identifiée, visible courant avril sur les panneaux de communication, et aux abords des fermes ouvrant leurs portes. Pour tout renseignement, un site unique rassemble les informations : www.defermeenferme.com.

L'opération de Ferme en Ferme est une opération de communication grand public à grande échelle mais il s'agit aussi de faire (re)découvrir la réalité de l'agriculture d'aujourd'hui, de mettre en avant les différentes missions des paysan.nes et en particulier leur rôle dans le développement local et durable : la personne, le territoire et le projet.

Après une édition 2023, ayant battu les records du nombre de visiteurs et visiteuses, cette nouvelle édition fut une belle réussite, montrant l'intérêt du grand public à venir à la rencontre des 52 fermes ouvertes !

Plus de 26 000 visiteur.ses se sont déplacés durant le week-end, malgré de forts vents le samedi, et des pluies diluviennes le dimanche.



En Loire et Rhône, la 23^{ème} édition a réuni 52 fermes réparties en 8 circuits :



- Le circuit « Pays Roannais » (3 fermes)
- Le circuit « Forez Nord » (5 fermes)
- Le circuit « Sud Forez » (5 fermes)
- Le circuit « Au Fil de la Loire » (4 fermes)
- Le circuit « Du Pilat au Gier » (5 fermes)
- Le circuit « Lyonnais Monts et Coteaux » (13 fermes)
- Le circuit « Monts d'Or et Pierres Dorées » (13 fermes)
- Le circuit « Monts et Plaines Beaujolaises » (4 fermes)

Une co-organisation locale et nationale :



Avec le soutien de :



Nos partenaires techniques et financiers

Ont rendu cette activité 2024 possible : **MERCI** pour votre confiance !



L'Agriculture Paysanne doit permettre



Vos contacts à l'ADDEAR de la Loire :

- Adeline BALTZINGER, accompagnatrice volet Installation & Espace Test Agricole
adeline@addear42.fr / 07 68 55 72 72
- Sylvie BABLON, accompagnatrice volet Installation & Transmission
sylvie@addear42.fr / 06 98 50 36 29
- Mathilde VENET, animatrice volet Agriculture Paysanne
agriculturepaysanne@addear42.fr / 07 60 74 80 27

ADDEAR 42 / Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de la Loire

148 chemin du Treuil 42330 Chambœuf

agriculturepaysanne.org/loire | facebook.com/42addear

N° Siret : 419 975 875 00032 | N° Organisme de formation : 82 42 01177 42

ADDEAR de la Loire - Réseau de l'Agriculture Paysanne – Rapport d'activités 2024